n°7

SEPTEMBRE 2023

le P'tit bulletin de la commune

PORTE DE SAVOIE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES de la commune de Porte-de-Savoie

Mesdames, Messieurs, chers Porterains,

J'espère que vous avez, toutes et tous, passé un bel été. Celui-ci a été encore très chaud, preuve supplémentaire que le réchauffement climatique n'est pas un mythe, et c'est pourquoi notre commune ne cesse de chercher à innover pour accompagner la transition écologique.

Au début de l'été, l'accueil du départ de la 7e étape du Critérium du Dauphiné fut un vrai moment de plaisir. En effet, plus de 1500 personnes ont pu assister à la présentation des coureurs et des équipes. Les amoureux du vélo ont eu le bonheur de côtoyer le gratin mondial du cyclisme le temps d'une matinée.

Partager ces moments avec vous fut une vraie satisfaction, les sourires étaient très présents. Je voudrais, ici, remercier l'ensemble des bénévoles qui ont répondu à notre appel, ainsi que nos services techniques qui ont encore assuré une prestation parfaite. Cet évènement communique une image très positive et attractive de notre commune et de notre territoire qui le méritent amplement.

Comme je vous l'avais déjà indiqué, l'ouverture des nouveaux locaux de notre bibliothèque témoigne de la mise en place d'une politique culturelle affirmée sur notre commune. Au-delà de la lecture publique qui reste le socle de base, nos intentions vont maintenant se porter vers le développement d'actions culturelles diversifiées, notamment en direction du spectacle vivant et de la musique.

Je profite aussi de cet édito pour souhaiter officiellement la bienvenue à notre nouvelle directrice générale des services, Armelle Roets, qui a pris ses fonctions le 3 juillet dernier, et remercier Sylvie Selleri qui a œuvré avec beaucoup de professionnalisme, de compétences et d'implication pendant plus de 20 ans à la direction des services de Les marches, puis de Porte-de-Savoie.

Je ne peux terminer sans remercier l'ensemble du personnel communal, ainsi que mes collègues élus pour toute cette belle énergie. Une mention spéciale pour le travail de communication effectué par nos services et mon adjointe Evelyne Fournier qui vous tiennent informés de la manière la plus complète possible.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin.

LE MAIRE Franck Villand

Cadre de vie	**p. 2**
Travaux en cours et à venir	p. 2
Les cimetières	p. 4
Environnement	**p. 5**
Dossier spécial eau	p. 5
Les aides à la transition	p. 9
Le Mois de la nuit	p. 9
Aide au tri	p. 9
Révision du PLU	**p. 9**
Bibliothèque municipale	**p. 9**
Enfance et jeunesse	**p. 10**
Le coin des bonnes infos	p. 4 & 11
Expressions politiques	**p. 11**

BIBLIOTHÈQUE Porte-de-Savoie

Cœur de Savoie communauté de communes

Parc naturel régional du Massif des Bauges

Parc naturel régional de Chartreuse

CONSEIL MUNICIPAL

Aménagement paysager
de l'ancienne forge

Parlons finances !

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Les comptes administratif et de gestion relatifs à l'exercice 2022 ont été adoptés lors de la séance du Conseil municipal du 7 février 2023. Ces documents constituent en quelque sorte le bilan financier de la commune : leur examen permet aux conseillers de contrôler la bonne gestion de la commune et de vérifier ainsi la bonne exécution des recettes et dépenses votées au budget.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

3 513 187 € de recettes

2 913 449 € de dépenses

SECTION D'INVESTISSEMENT

1 615 238 € de recettes

1 334 626 € de dépenses

LE FONCTIONNEMENT

D'où vient l'argent ?

(Pour 100 €)

- **67 €** Impôts et taxes (impôts locaux, pylônes électriques, attribution de compensation de la communauté de communes...)
- **14 €** Dotations de l'État et subventions
- **13 €** Prestations facturées aux usagers (garderies, restauration scolaire, concessions cimetières, droit de pêche...)
- **5 €** Locations (salles, matériel...)
- **1 €** Atténuation de charges (remboursement d'assurance, reversements de la Sécurité Sociale...)

Où va l'argent ?

(Pour 100 €)

- **46 €** Charges courantes (entretien des bâtiments, de la voirie, fournitures, indemnités des élus, subvention au CCAS, dotations scolaires...)
- **44 €** Charges de personnel
- **7 €** Dotations aux provisions et amortissements
- **2 €** Atténuations de produits et charges exceptionnelles
- **1 €** Charges financières (intérêts des emprunts)

ZOOM SUR...
LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

Les dépenses liées à la fourniture de gaz et d'électricité représentent environ 16% des charges courantes de la commune.

Compte tenu du contexte de flambée du prix des énergies, ce poste de dépense a progressé de 38% entre 2021 et 2022 soit 42 000 € de dépense supplémentaire.

La commune a cherché en 2022 à contenir la progression de ce poste de dépense par différentes mesures telles que l'extinction partielle de l'éclairage public ou la mise en place de dispositifs de pilotage du chauffage dans les principaux bâtiments communaux.

Édition Mai 2023

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Franck VILLAND

DIRECTRICE DE RÉDACTION :
Evelyne FOURNIER

COMITÉ DE RÉDACTION :
Evelyne Fournier, Thaïs Maison, Caroline Levannier, Sylvie Selleri, Simon Dumoulin et le cabinet Terre d'urbanisme

CRÉDIT PHOTOS :
Evelyne Fournier, Jean-Jacques Bazin, Photothèque municipale

CRÉATION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :
indélébile.NET

Imprimé en France
en 1900 exemplaires
sur papier certifié FSC.

26 enfants de 6 à 13 ans de l'association So'Arts ont réalisé les illustrations de ce bulletin sous la conduite de Sandrine Bernard, nous les remercions très chaleureusement !

Sandrine Bernard
sandrinebernard2000@yahoo.fr

Végétalisation au sol et contre les murs des cours d'écoles

ZOOM SUR...
LES PRESTATIONS FACTURÉES AUX USAGERS

Ces produits correspondent aux revenus générés par les services mis en place par la collectivité (pour ses habitants principalement) et pour lesquels des frais sont facturés.

Ces recettes concernent principalement les redevances et droits des services périscolaires (restaurant scolaire, garderie et étude dirigée) qui représentent près de 70% de ces recettes.

À noter que le plus souvent les tarifs pratiqués ne représentent qu'une partie du coût des prestations proposées, une part du financement du service étant prise en charge par l'impôt payé par l'ensemble des habitants (principe de solidarité) ou par des partenaires extérieurs (la CAF pour les services périscolaires par exemple).

Les tarifs et les modalités de facturation de ces prestations sont déterminés par le conseil municipal. En 2022, les tarifs du restaurant scolaire ont été revalorisés de 6% à compter du mois de septembre pour tenir compte de l'augmentation de près de 16% du coût des repas fournis par l'entreprise prestataire Leztroy.

L'INVESTISSEMENT

Comment se répartissent les dépenses de la section d'investissement 2022 ?

Plus de 88% des dépenses d'investissement ont été consacrées à des dépenses d'équipement, parmi lesquelles on retrouve notamment :

- La sonorisation de la salle Montgrabelle
- L'aménagement paysager de l'ancienne forge de Francin
- Les travaux de sécurisation des arrêts de bus
- L'aménagement de la bibliothèque (livres et mobilier)
- La réfection du mur de soutènement du chemin de la Redoute
- Les aides à l'acquisition de VAE et de récupérateurs d'eaux de pluie et aides aux travaux de rénovation énergétique versées aux habitants
- La végétalisation des cours d'école

À NOTER...

La commune a eu recours en 2022 à un emprunt de 700 000€ pour financer les travaux de réhabilitation de la mairie de Francin ; cet emprunt a été souscrit auprès du Crédit Mutuel à un taux fixe particulièrement attractif de 1,60% pour une durée de 20 ans. Une partie des échéances de remboursement sera couverte par les loyers des trois logements sociaux réalisés à l'étage du bâtiment.

Comment ont-été financées les dépenses d'investissement 2022 ?

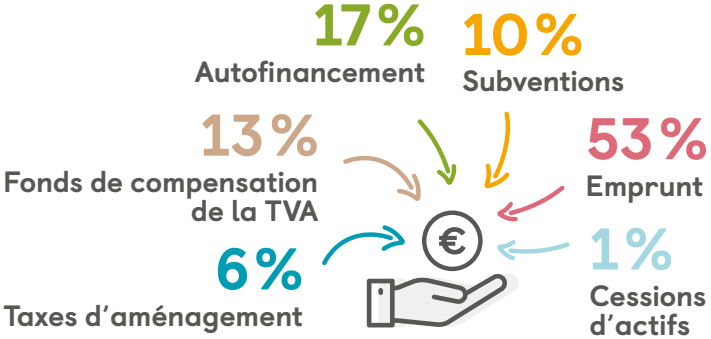

CONSEIL MUNICIPAL

TERRITOIRE ENGAGÉ
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

NOTRE COMMUNE S'ENGAGE DANS **LA DÉMARCHE TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE !**

En décembre 2022, le conseil municipal engage la commune dans la démarche « Territoire Engagé pour la Transition Écologique ». Ce programme européen, porté par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME), consiste en un accompagnement complet pour poursuivre et accélérer la transition énergétique de notre collectivité.

Concrètement, un état des lieux de la collectivité va être réalisé ; il permettra d'établir un plan d'actions personnalisé à mettre en œuvre. Tous nos domaines d'activité – grands projets et activités quotidiennes – seront concernés : la dimension écologique nous concerne tous. Les actions entreprises seront ensuite évaluées suivant de nombreux critères. Les objectifs atteints, la commune sera labellisée !

Notre commune rejoint la commune de Montmélian et la communauté de communes Cœur de Savoie déjà engagées dans cette démarche.

Parlons finances !

LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS (PPI)

Notre PPI est ambitieuse tant par le volume de dépenses envisagé que par la diversité des domaines concernés, pour autant elle est réfléchie et prudente dans son financement (utilisation de réserves financières acquises par la collectivité, mobilisation de subventions ou encore recours à l'emprunt).

Réexaminée chaque année par le conseil municipal, cette programmation peut évoluer selon les avancées des différents projets. Ainsi lors de la séance du 7 février 2023, le conseil municipal a décidé de **clôturer l'autorisation de programme concernant la création d'un gymnase communal et d'ouvrir une nouvelle autorisation de programme « Transition écologique »**. Cette autorisation permettra de suivre les investissements effectués par la commune dans le cadre du programme « Territoire Engagé pour la Transition Écologique ».

Pourcentage de réalisation de la PPI

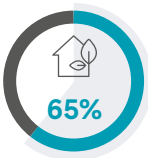

Révision du PLU
Coût total : 112 000 €

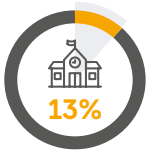

Restructuration de la mairie annexe de Francin et espaces extérieurs
Coût total : 2 200 000 €

Revitalisation commerciale du centre-bourg de Les Marches
Coût total : 1 809 000 €

Transition Écologique
Coût total : 654 000 €

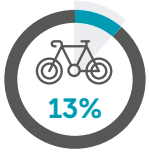

Liaisons douces
Coût total : 941 000 €

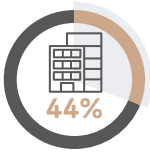

Bâtiments et patrimoine
Coût total : 1 514 000 €

Voirie, aménagements et réseaux
Coût total : 3 297 000 €

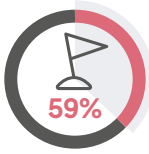

Achats fonciers
Coût total : 407 000 €

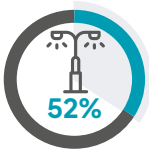

Équipements
Coût total : 794 000 €

Comprendre la fiscalité locale :
3 QUESTIONS À CAROLINE LEVANNIER, ADJOINTE AUX FINANCES

Quel est le niveau des impôts locaux en 2023 ?

« Pour 2023, le montant des impôts directs locaux attendu s'élève à 1 240 500 €, ce qui représente 36 % de nos recettes réelles. Lors de la séance du 28 mars, le Conseil Municipal a délibéré pour fixer le niveau des taux d'imposition : 24,94 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 50,93 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 7,39 % pour la taxe d'habitation. **Cette décision entérine une augmentation de 4 % de l'ensemble de nos taux, nécessaire à notre collectivité pour faire face à l'augmentation de ses charges courantes (notamment les dépenses énergétiques) tout en continuant à assurer le financement de ses services.** Ces nouvelles recettes fiscales contribueront également à préserver notre autofinancement assurant ainsi la réalisation d'importants investissements d'ici la fin du mandat, comme la revitalisation commerciale du bourg de Les Marches ou la restructuration du réseau d'eau potable.

Soulignons que les taux des impôts locaux n'avaient pas été augmentés depuis plusieurs années !

BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune sur une année civile. Adopté par le conseil municipal le 7 février dernier, il pourra être réajusté en cours d'année par des décisions modificatives.

Ce qu'il faut retenir :

1ER BUDGET DÉDIÉ À
la culture

Dans le cadre du développement de sa politique culturelle, la commune a voté un budget de 7 000 € pour les actions culturelles qui pourront prendre la forme d'ateliers, de spectacles, d'expositions, de conférences ou encore de rencontres d'auteurs.

Le budget d'une commune se divise en 2 sections :

La « section de fonctionnement » regroupe toutes les dépenses récurrentes nécessaires au fonctionnement de la collectivité ainsi que les recettes courantes. Les dépenses et les recettes de cette section doivent s'équilibrer.

La « section d'investissement » retrace les opérations qui affectent le patrimoine de la commune (dépenses d'équipement, acquisitions foncières, travaux de construction, réfections de voirie). Cette section comporte également le remboursement du capital des emprunts.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
3 547 168 €	3 547 168 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
4 034 184 €	5 557 880 €

Quelques exemples de dépenses d'équipement prévues en 2023 :

80 000 € Réfection des sanitaires du lac de Saint-André

45 000 € Aire de jeux (Francin et école maternelle Les Marches)

50 000 € Cimetières

61 000 € Aménagements sportifs salle Montgrabelle

228 000 € Installation de panneaux photovoltaïques (groupe scolaire de Crincaillé)

BUDGET EAU POTABLE

Lors du conseil municipal du 19 décembre 2022, le conseil municipal a voté une augmentation des tarifs de l'eau potable qui n'avaient pas évolués depuis 2019. **Cette augmentation contribuera à financer les importants et nécessaires travaux de restructuration du réseau d'eau qui seront conduits à partir de 2024.**

Les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2023 sont les suivants :

Commune déléguée de	Les Marches	Francin
Montant part fixe (abonnement)	53 € HT	Part communale : 6 € HT Part délégataire (à titre indicatif) : 57,95 € HT
Montant part proportionnelle (prix par m³)	1,20 € HT	Part communale : 0,20 € HT Part délégataire (à titre indicatif) : 0,843 € HT

L'eau potable est gérée selon des modes d'exploitation différent sur nos deux communes déléguées.

› Sur la commune déléguée de Les Marches l'eau est gérée en régie, c'est-à-dire directement par la commune (avec le recours à une entreprise privée - SUEZ - pour les interventions techniques).
Le conseil municipal fixe alors la totalité du prix de l'eau.

› Sur la commune déléguée de Francin l'eau est gérée en délégation de service public (DSP), c'est-à-dire que la commune a confié à une entreprise délégataire (VEOLIA) le soin de gérer l'ensemble du service (gestion des abonnements / résiliations, facturation, interventions techniques). En contrepartie l'entreprise se rémunère directement auprès des usagers.
La commune fixe et perçoit tout de même une petite partie du tarif qui sert à financer les investissements.

Cette augmentation reste modeste : notre commune reste dans la moyenne des taux 2022 des autres communes de la même strate.

À titre d'exemple, en 2023 un foyer propriétaire d'une maison de 100 m² verra sa taxe foncière augmenter de 20 € consécutivement à notre hausse de 4 % des taux. À cette augmentation, s'ajoutera une hausse de 30 € suite à la revalorisation de 7,1 % des bases fiscales entérinée dans la loi de finances de 2023 (qui n'est donc pas de notre fait). »

Comment avez-vous procédé pour fixer ce pourcentage d'augmentation ?

« La commune fixe ses taux en fonction du produit fiscal escompté, soit 1 240 500 € comme mentionné plus haut. Ce produit fiscal s'obtient en multipliant les bases prévisionnelles d'imposition par les taux d'imposition concernés. La loi de Finances pour 2023 a fixé un taux de revalorisation des bases prévisionnelles de 7,1 %. Dès lors que nous avons eu connaissance de ce montant par les services de la DDFIP, le taux de 4% a été automatiquement obtenu. »

Qui paie encore la taxe d'habitation ?

« Depuis 2018, la taxe d'habitation sur les résidences principales a baissé progressivement pour l'ensemble des Français. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. Cette taxe est en revanche maintenue pour les résidences secondaires (THRS). Pour notre commune, les recettes liées à cette taxe sont estimées à 26 330 €. »

BUDGET CITOYEN

La commune a lancé en 2022 un « budget citoyen » dont l'ambition est d'impliquer directement les Porteraines et Porterains aux évolutions de leur cadre de vie en proposant eux-mêmes des projets qu'ils souhaitent voir se réaliser sur la commune et en étant, par la suite, associés à la réalisation de ce projet.

Pour cette première édition, 5 dossiers ont été déposés. Ils ont été étudiés par un comité de pilotage chargé de vérifier qu'ils remplissaient tous les critères d'éligibilité préalablement définis. Trois ont été retenus et soumis au vote des Porterains du 1er au 15 décembre 2022. Cette consultation a recueilli 111 votes :

- Projet « Ateliers de réparation » 42 voix
- Projet « Aire de jeux de Saint-André » 36 voix
- Projet « Bosquet comestible » 33 voix

Compte-tenu du faible écart de voix entre ces projets et de leur coût global, la municipalité a décidé de réaliser les trois projets (voir ci-contre).

Édition 2023

Le conseil municipal a reconduit le dispositif Budget citoyen pour 2023 avec une enveloppe de 10 000€.

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour déposer votre projet !

Comment faire ?

Rendez-vous sur :
www.porte-de-savoie.fr
pour télécharger le dossier de candidature ainsi que le règlement intérieur.

Prenez le temps de le lire pour comprendre les objectifs et valeurs auxquels votre projet devra correspondre. Chaque projet déposé fera l'objet d'une analyse de faisabilité technique et juridique. À cette étape, vous pourrez être sollicité afin d'apporter des précisions et / ou ajuster votre projet.

LA PAROLE À...

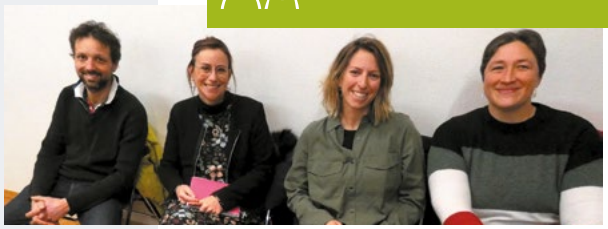

Les lauréats présentent leur projet au conseil municipal

La parole... aux lauréats du budget citoyen 2022

Pour la première édition du budget citoyen, trois projets seront réalisés : présentation.

LES ATELIERS RECYCL'

Ils consistent en l'organisation d'ateliers de réparation de vélos et petit électroménager grâce auxquels les habitants pourront être accompagnés pour réparer leurs objets du quotidien. Les ateliers de réparation de petit électroménager sont sur inscription (9 places par date), les ateliers cycles seront quant à eux accessibles toute la matinée (le samedi - de 9h à 12) et auront lieu vers l'espace Gojon (à côté de la salle des fours à Francin).

- Prochaines dates : le 3 et 10 juin et 1er juillet

« Notre projet s'inscrit dans une démarche de lutte contre la surconsommation et la production de déchets. Venez passer un moment convivial, utile et de partage de savoir-faire ! »

Contact : ateliersrecycl@gmail.com

Inscriptions : sites.google.com/view/lesateliersrecyl/accueil

Projet porté par :
Marie Clerc, Amélie Cheutin et Fabien Bonnaffous

L'AIRE DE JEUX

Le souhait exprimé par les porteurs du projet consiste à réaliser une aire de jeux qui propose des activités pour tous les âges. Le projet est en cours de réflexion et se réalisera au lac de St André, site disposant d'une aire de jeux qu'il conviendrait d'étoffer.

« Nous pensons également aux parents pour lesquels il est proposé d'installer des tables et des bancs pour prendre le goûter en famille ».

Projet porté par : Cécile Lelièvre

IMPLANTATION D'UN BOSQUET COMESTIBLE

Ce projet consiste à concevoir et réaliser un espace alliant esthétisme, comestibilité et saisons. Il s'agit d'un lieu exemple montrant que les espaces verts peuvent concilier plusieurs fonctions autour de la comestibilité de plantes et être cultivés autrement que dans les potagers classiques avec des espèces annuelles. Le projet s'agrémente d'une signalétique pédagogique présentant les espèces implantées.

« Ce bosquet permettra aux habitants et promeneurs, entre l'école de Francin et le château de Carron, de se responsabiliser autour de ces plantes qui les nourriront et embelliront leur quotidien ».

Projet porté par : Thibaut Toussaint et Anne-Claire Toussaint

Liaison bourg – Orée du Penet

Liaisons douces : « un projet de longue haleine »

Entretien avec Jean-Jacques Bazin, maire délégué de Les Marches et adjoint à l'urbanisme et la mobilité

« Ces axes dédiés à la promenade, la randonnée ou à des déplacements plus utilitaires comportent un réel intérêt pour le cadre de vie de la commune et le bien-être des habitants. Alternatives aux déplacements en voiture, les liaisons douces favorisent la desserte locale entre quartiers, peuvent réduire les distances parcourues par les écoliers vers les arrêts des bus ou encore assurer des liaisons à plus grandes échelles.

Sous la précédente mandature de Christine Carrel, une étude a été confiée au cabinet Inddigo pour identifier les aménagements à réaliser et relier les divers secteurs de la commune (la Douane, Seloge, Murs, le secteur de la Montgrabelle) sans avoir à utiliser la voiture.

Nous avons imaginé quatre liaisons :

1/ le Bourg > Seloge > L'Orée du Penet, soit 1306 m
2/ La Douane > lac de St André > le Bourg, soit 3170 m
3/ Murs > le Bourg, soit 1435 m
4/ Le Bourg > Pôle santé > ZAE Plan Cumin, soit 1390 m

La réalisation des liaisons douces est un projet long !

Il inclut **de nombreux acteurs** (étude de tracés, négociations et acquisitions foncières) et nécessite **l'exécution de travaux divers** : décaisser, construire des murs de soutènement (notamment le long de la RD 1090 prévu en septembre prochain), baliser les parcours, connecter les cheminements entre eux et anticiper l'entretien des voies douces en mettant l'accent sur leur perméabilité. Nous voulons également **assurer les accès à tous publics** dont les personnes à mobilité réduite.

Nous aménageons ces parcours de manière à les rendre confortables et agréables ! Nous voulons proposer des parcours pertinents pour les déplacements quotidiens et propices aux activités sportives (jogging, cyclisme, marche) et qui permettent de redécouvrir notre territoire et ses paysages.

Nous nous appuyons aussi sur des linéaires et voies déjà existants, comme le cheminement réalisé avec l'appui des jeunes conseillers municipaux, reliant Les Marches et Francin en passant par la forêt. Nos cheminements doivent prendre en compte les aménagements futurs, dont le projet d'extension de la zone d'activité Plan Cumin (avec une réflexion pour rallier le pont de l'autoroute à la haie de végétaux réalisée ce printemps). Notre maillage communal doit par ailleurs être connecté aux parcours imaginés sur les communes environnantes, en particulier le schéma cyclable porté par la communauté de communes Cœur de Savoie pour les déplacements professionnels. Enfin nous démarrons un projet d'envergure, celui des **chemins ruraux** (recensement et réouvertures).

Je suis conscient de l'impatience que génère l'achèvement de ces liaisons douces, pour autant **nous devons veiller à ce que notre maillage soit cohérent et pérenne,** tout cela dans le souci permanent de la maîtrise des coûts. »

Révision du PLU

OÙ EN EST-ON ?

Nous avons élaboré la traduction réglementaire du projet communal (PADD) au moyen de 3 pièces du PLU :

> **Le règlement graphique :** cartographie du zonage (les zones urbanisées, à urbaniser, naturelles et agricoles),

> **Le règlement écrit :** (chaque zone du règlement graphique est référencée dans le règlement écrit),

> **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation :** elles définissent des principes d'urbanisation sur des zones d'urbanisation future ou des secteurs.

La traduction réglementaire a été présentée en réunion publique les 22 et 23 mai 2023.

ET LA SUITE ?

Une fois les pièces réglementaires finalisées, l'élaboration du PLU entrera en phase « administrative » avec :

> **L'arrêt par le conseil municipal,**

> **La consultation des Personnes Publiques Associées (PPA)** pendant 3 mois (Préfet, Chambres consulaires, Région, département, communauté de communes, INAO, Parcs de Chartreuse et Bauges, SCOT Métropole Savoie) et l'autorité environnementale.

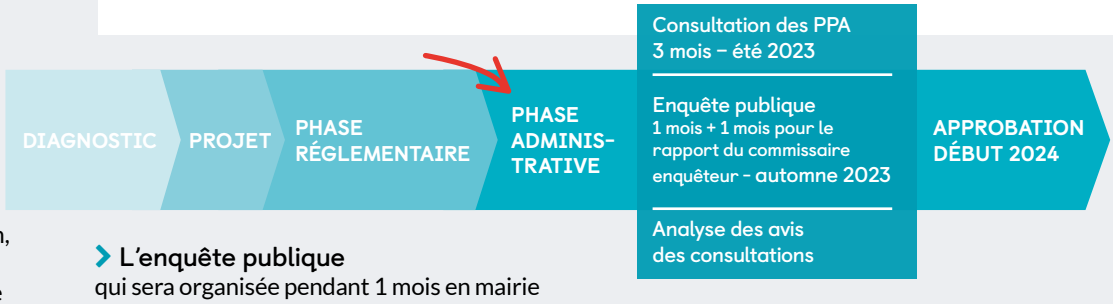

> **L'enquête publique** qui sera organisée pendant 1 mois en mairie et par registre dématérialisé sur internet. Des permanences seront organisées avec le commissaire enquêteur.

> **L'approbation du PLU par le conseil municipal.**

Des projets qui tournent autour de l'environnement, la gestion des déchets, les aménagements ludiques...

UNE NOUVELLE KERMESSE !

Nos agents d'animation travaillent à la réalisation d'un nouveau temps fort : la kermesse des services périscolaires.

Celle-ci se tiendra **le 16 juin au soir** à la salle Montgrabelle et sera suivie d'un spectacle.

Grande première : **cet événement rassemblera l'ensemble des enfants des 4 écoles de la commune**. Un service de transport sera mis en place pour les élèves de Francin ainsi que les classes de maternelles des écoles Crincaillé et Saint Maurice.

CHANTIERS JEUNES : L'ÉDITION 2023 EST LANCÉE !

Nous renouvelons l'organisation des chantiers jeunes qui se tiendront cette année du 28 juin au 11 juillet 2023. **Durant cette période, une douzaine de jeunes porterains âgés de 16 à 17 ans sera appelée à travailler à raison de quatre heures par jour le matin.** Encadrés par des agents des services techniques ainsi que par des élus, nos jeunes effectueront différentes tâches comme des travaux de peinture, arrosage, nettoyage…

Ce dispositif connait chaque année un vif succès et favorise ainsi de nombreux moments de rencontres et d'échanges entre élus, jeunes et personnel des services communaux.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS : 2E MANDATURE (2022-2024)

20 enfants des classes de CM1-CM2 des 3 écoles de notre commune ont été élus le 28 novembre dernier, après avoir mené avec enthousiasme leur campagne électorale auprès de leurs camarades électeurs. Nos jeunes élus ont chacun présenté leurs projets sur une affiche électorale.

Après examen des différentes propositions, les premières séances de travail ont mis en exergue une sensibilité particulière des enfants pour les problèmes environnementaux. Plusieurs projets ont été retenus dont le choix définitif sera à affiner lors de nos prochaines séances de travail :

- L'installation de poubelles de tri dans les cours des écoles ;
- L'installation en extérieur d'observatoires et/ou nichoirs pour les oiseaux. Des contacts ont été pris avec l'association France Nature Environnement afin de planifier une sortie pédagogique prévue pour la fin de l'année scolaire ;
- La réalisation d'un parcours avec des jeux de questions réponses sur la faune et la flore ou sur le patrimoine de notre commune.

Les jeunes en séance du CME

RESTAURATION SCOLAIRE : LUTTONS CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Un important travail visant à réduire les déchets alimentaires de nos restaurants scolaires est mené de manière globale et se traduit sous forme d'actions diverses impliquant tous les acteurs. Des rencontres sont régulièrement organisées avec notre fournisseur de repas, la société Leztroy abordant différents thèmes : les comportements alimentaires des enfants, l'adaptation des conditionnements suivant les types d'aliments…

Au sein des restaurants scolaires, les aliments non consommés (c'est-à-dire non servis dans les assiettes) sont, depuis la rentrée des vacances d'hiver, pesés. L'idée est d'analyser si les portions traditionnellement servies sont en adéquation avec les besoins des enfants.

Notre personnel invite les enfants à goûter tous les aliments qui leurs sont présentés et à prendre le temps de consommer leur repas complet : le temps du déjeuner est avant tout un temps de détente mais également d'éducation nutritionnelle ! Pour rappel, la société Leztroy privilégie des menus à base de produits bruts, issus de l'agriculture biologique et des circuits courts grâce à des liens noués avec les producteurs locaux depuis des années. Ses qualifications, ses références, la diversité de ses menus et son positionnement « développement durable » correspondent aux exigences de notre collectivité.

Enfin vous, parents, avez également un rôle à jouer dans cette lutte et ce à plusieurs niveaux. Tout d'abord en recommandant à vos enfants de goûter tous les aliments proposés. Ensuite prévenez les services périscolaires en cas d'absence de votre enfant afin de permettre la distribution des repas non consommés aux associations caritatives et ce, avant la remise en température des plats chauds.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le jardin de lecture en cours d'aménagement

La bibliothèque Porte-de-Savoie a ouvert les portes de ses nouveaux locaux le 02 novembre 2022. Cet espace de lecture et de découvertes sera prochainement complété par un jardin de lecture de 150 m² fraîchement engazonné et dont l'aménagement est en cours de finalisation.

La bibliothèque Porte-de-Savoie compte aujourd'hui un fond de plus de 5 000 ouvrages. Depuis novembre 2022 plus de 200 nouveaux adhérents nous ont rejoints dont une moitié de Marcherus. Cet engouement se ressent notamment au regard du nombre de prêts déjà enregistrés : **5 000 emprunts comptabilisés de janvier à avril contre 7 800 sur toute l'année 2022 !** Les usagers viennent à la bibliothèque, s'y installent avec plaisir pour lire… ou profiter des ateliers proposés tous les mercredis.

VENEZ DÉCOUVRIR LES ATELIERS DU MERCREDI !

Gratuits, accessibles pour tous, ces ateliers sont réalisés en partenariat avec des associations communales ou extra-communales, des professionnels ou bien directement dirigés par les agents de la bibliothèque. Les propositions sont nombreuses et diverses : jeux d'écriture, initiation au dessin manga, découverte des échecs, jeux de société, origami 3D…

LAISSEZ-VOUS TENTER PAR NOTRE PROGRAMMATION !

Le 7 juillet, les TRUES vous proposent un concert de jazz afro-américain
À 19h sur le parking de la salle Montgrabelle - Concert gratuit

© Aurélie Lamour

Le 10 août, le pianO du lac présente le spectacle Bètchète
Cécile Wouters est originaire du Nord, elle le revendique haut et fort ! Dans ce spectacle créé en 2021 elle met en avant le patrimoine culturel et musical de son "pays".
À 20h, lac de Saint-André - Billetterie volontaire

Pour ne rien rater des événements à la Bibliothèque, rendez-vous sur notre page facebook « Bibliothèque Porte-de-Savoie »

Et pour la programmation culturelle, pensez à consulter la rubrique agenda sur www.porte-de-savoie.fr

BIBLIOTHÈQUE PORTE-DE-SAVOIE

644 rue de Belledonne – Francin
04 79 84 07 25
bibliotheque@porte-de-savoie.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16h30 à 18h00
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
Jeudi de 16h30 à 18h00
Samedi de 10h00 à 12h00

LUDO'BUS CŒUR DE SAVOIE

Deux fois par mois le Ludo-bus de Cœur de Savoie fait une halte devant la bibliothèque de 16h30 à 17h30. L'occasion d'emprunter des jeux mais aussi de se faire conseiller et de découvrir les autres activités de la ludothèque.

Prochaines permanences : le 8 juin et le 28 juin.
+ d'infos sur www.ludothequecoeurdesavoie.fr

Le saviez-vous ?

La bibliothèque propose des activités hors les murs, pendant les temps de restauration scolaire et d'accueil du soir ainsi qu'auprès des écoles publiques et du Foyer Notre-Dame.

Ces temps permettent de faire découvrir les ouvrages et autres activités de la bibliothèque à la population porteraine, occasions propices à créer et entretenir des liens sociaux !

Bons plans

ARCHES D'ENTRÉE DE VILLE

Pour communiquer sur ses activités, la commune a mis en place des demi-lunes amovibles sur les 5 arches d'entrée de ville. Elles sont également à la disposition des associations pour promouvoir leurs événements.

Le Critérium du Dauphiné

PORTE-DE-SAVOIE
VILLE DÉPART

La course sportivement la plus importante avant le Tour de France

La 75e édition du Critérium du Dauphiné se déroulera du 4 au 11 juin.

Le samedi 10 juin notre commune accueillera la 7e étape qui partira de l'esplanade du lac de Saint-André.

Le lendemain, la dernière étape du Critérium verra une nouvelle fois le passage des coureurs en Porte-de-Savoie, en franchissant le col du Granier « côté Chapareillan ».

Une occasion festive de rencontrer des coureurs de renoms, notamment sur le podium signature – l'opportunité d'approcher ses cyclistes préférés !

Un événement gratuit pour tous publics, laissez-vous gagner par l'ambiance !

en chiffres

75e édition

COURSE DIFFUSÉE DANS
190 pays
Plusieurs millions de téléspectateurs

VILLE DÉPART DE
l'étape n°7

4 065 m
DÉNIVELÉ +

147,7 km

21 équipes x 7 coureurs

VITESSE MOYENNE
35 km/h
sur l'étape

FRANCHISSEMENT DE
3 cols

1 500
SPECTATEURS ATTENDUS

CYBERATTAQUE DU RÉSEAU INFORMATIQUE DE LA MAIRIE : FAISONS LE POINT

Le 6 mars dernier, notre commune a été victime d'une attaque informatique, ce malgré les mesures prises en interne pour protéger notre réseau. L'attaque a été menée via un logiciel de rançon. Cela signifie que les hackeurs ont crypté l'ensemble des données informatiques de la commune pour demander une rançon en échange de leur restitution. La mairie a bien entendu refusé de payer la rançon et réussi, grâce à ses prestataires informatiques, à restaurer une sauvegarde de ses données informatiques qui n'avait pas été endommagée par l'attaque. Cette restauration ainsi que la reconfiguration complète du réseau informatique a pris plus d'un mois, les services ont continué de fonctionner malgré un contexte très dégradé. Pour cette raison les factures d'eau traditionnellement envoyées en mars n'ont été envoyées que fin avril.

Cette attaque a également eu des conséquences sur les données personnelles que détenait légalement la collectivité pour le fonctionnement de ses services. Nous savons que les hackeurs ont diffusé une partie de ces données sur internet. Aussi nous vous incitons à maintenir votre vigilance durant les semaines à venir. En particulier, si vous recevez des SMS, mails ou appels qui vous paraissent suspects ne donnez surtout pas suite, ne cliquez sur aucun lien et n'ouvrez aucune pièce-jointe. Nous vous incitons également à surveiller votre compte bancaire si la commune détient vos coordonnées bancaires via les services municipaux que vous utilisez.

Les services de Gendarmerie constatent une explosion du nombre de cyberattaques depuis le début de l'année 2023 et les collectivités semblent être des cibles privilégiées :

30% des collectivités territoriales ont déjà été victimes d'un logiciel de rançon

En 2022, les collectivités représentaient plus de 20% des victimes de cyberattaques.

LE COIN DES BONNES INFOS

Nouveautés

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Issue d'une famille des Marches, Marion PLATERIER habite et travaille depuis 2016 sur notre territoire. En parallèle d'un travail salarié au sein de 2 associations du champ de la santé et celui de l'enfance-famille, elle propose désormais une prise en charge psychologique en libéral ; elle reçoit des adultes, des adolescents, des enfants et leur entourage dans un espace accueillant, route des Lauriers, en rez-de-chaussée d'une maison située dans les Abymes.

D'approche systémique et centrée sur les solutions, Marion PLATERIER explique que « dans un contexte sociétal et familial désormais complexifié, il convient de prendre conscience de l'importance de notre santé psychique qui influence notre santé somatique et la qualité de nos relations aux autres ».

OUVERTURE D'UN INSTITUT D'ESTHÉTIQUE

Depuis le 1er janvier, un nouvel institut d'esthétique s'est installé sur la commune. Eloise TERRASSE CARIO propose une gamme de soins esthétiques et de massages.

La beauté pure - 71 chemin de Bovet, Les Marches - www.institutlabeautepure.com

À noter !

LA FIBRE EST LÀ, CHOISISSEZ VOTRE OPÉRATEUR !

La fibre est installée depuis peu sur la commune.
Certains opérateurs font du démarchage auprès des habitants mais vous avez le choix de souscrire auprès de l'opérateur que vous souhaitez.

LIMITONS LA SURPOPULATION FÉLINE

Du printemps à l'automne, les naissances de chatons se multiplient. Ces chatons vont devenir, si rien n'est fait, des adultes reproducteurs dans l'année. **Pour limiter la surpopulation et les nuisances associées, pensez à les faire stériliser ou castrer.**

Il est de la responsabilité de tous les propriétaires d'éviter la prolifération des chats errants (chez les chats : 1 + 1 = 4 à 6, 2 à 3 fois par an !).

Bons plans

FORMEZ-VOUS AU COMPOST !

Que vous soyez en habitat individuel ou collectif, le SIBRECSA propose des formations gratuites pour vous initier au compost et vous offre un composteur. Ces formations d'une durée d'1h30 sont dispensées au siège du SIBRECSA à Pontcharra à raison d'une dizaine de sessions par mois.

Inscription sur le site du SIBRECSA www.sibrecsa.fr

À compter du 1er janvier 2024, les particuliers comme les collectivités et les entreprises auront l'obligation de composter leurs biodéchets.
Alors soyez prêts !

EXPRESSIONS POLITIQUES

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Mi-mandat : LES ENGAGEMENTS DE NOTRE LISTE DEVIENNENT DES RÉALITÉS

L'équipe de la minorité avec ses 46% des voix obtenues et seulement 6 élus sur 29 se fait entendre, pour concrétiser les engagements pris lors de la campagne de 2020. Nos interventions portent leurs fruits. Par exemple : sur les Glaisins où les abords vont êtes repris, sur le méga-gymnase qui est abandonné, sur le méthaniseur où la vision de la majorité a évolué... Nous sommes également attentifs à la révision du PLU en cours, qui va subir l'évolution de la règlementation, nous soutenons le renouvellement des conduites d'EP pour assurer la défense incendie du Bourg médiéval et l'alimentation principale de Francin... Sur proposition de Francine Bordon les femmes élues de Savoie ont pu visiter les centres de tri Bioval et Nantet.

Nos beaux projets, avec une réelle démocratie locale, et des commissions actives, restent à venir. Vous pouvez compter sur nous.

Nous constatons malgré les économies d'énergie réalisées que la réforme fiscale de la majorité augmente de 4 points les taux fonciers, soit selon certaines simulations 11 % de taxe en plus (environ 50 € pour une maison) auxquels s'ajoutent la hausse des taux de la communauté de communes (environ 15€ en plus par an)....

Groupe Francin-Les Marches 2020

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Chères Porteraines et chers Porterains,

Nous souhaitons tout d'abord exprimer ici tout notre soutien aux populations turcs et syriennes gravement touchées par les séismes de février dernier comme nous l'avions fait pour l'Ukraine dans notre dernier édito. La majorité a donc proposé au conseil municipal de concrétiser ce soutien par une aide financière à hauteur de 1 euros par habitants pour l'Ukraine, pour la Turquie et pour la Syrie.

Nous sommes à présent arrivés à mi-mandat et il est temps pour nous, la majorité municipale, de vous présenter un bilan des actions et des engagements que nous avions pris devant vous pendant la campagne électorale de 2020. Avec un début de mandat rendu compliqué par les crises qui se sont succédées, il a fallu nous adapter pour faire face aux nouveaux enjeux et continuer à faire progresser notre commune. Nous adresserons dans les prochaines semaines, à chacune et chacun d'entre vous, un bilan détaillé vous permettant de constater, par vous-même, toute la pertinence, la justesse et la cohérence de nos actions. Nous restons totalement mobilisés et nous continuerons à œuvrer pour répondre au mieux à vos besoins.

La liste « Bâtissons notre avenir »

Agenda 2022

2 juin
Conférence
« La Croix Rouge, ses origines, sa présence »
LES VOIES DE NOTRE HISTOIRE
Salle polyvalente Francin

3 juin
Salon de la bière
COMITÉ DES FÊTES
Salle Montgrabelle

10 juin
Critérium du Dauphiné
Esplanade du Lac de Saint-André

16 juin
Kermesse des services périscolaires
MAIRIE - Salle Montgrabelle

17 juin
Fête de la musique
Soif de Zic
Bourg de Les Marches

23 juin
Kermesse
APEL SAINT-MAURICE
Salle Montgrabelle

1er juillet
Kermesse
SOU DES ÉCOLES CRINCAILLÉ
Salle Saint-Maurice

7 juillet
Concert The TRUES
MAIRIE - Salle Montgrabelle

10 août
Le piano du lac
Concert sur l'eau
CCCDS - Lac de Saint-André

26 août
Festival Rock'N Marches
SOIF DE ZIC
Salle Montgrabelle

2 septembre
Vide grenier
MAM A PETITS PAS
Salle polyvalente Francin

2 septembre
Forum des associations
MAIRIE
Salle Montgrabelle

16 septembre
Tournoi de foot inter-hameaux
COMITÉ DES FÊTES
Salle Montgrabelle

30 septembre et 1er octobre
Livres en Marches
INFORM'ACTION
Salle Montgrabelle

Restons connectés !

Vous souhaitez suivre l'actualité de la commune, être informés des événements à venir ?

- Rendez-vous sur www.porte-de-savoie.fr
- Suivez nous sur Facebook #communedeportedesavoie

Pour recevoir un condensé de l'actualité porteraine sur votre boîte mail, inscrivez-vous à la newsletter de la commune sur le site www.porte-de-savoie.fr

Horaires du secrétariat

Mairie siège

77, place de la mairie - Les Marches
73800 PORTE-DE-SAVOIE

accueil@porte-de-savoie.fr

www.porte-de-savoie.fr

Mairie annexe de Francin

84, rue du Général Decouz
Francin
73800 PORTE-DE-SAVOIE

OUVERTURE AU PUBLIC

	Matin	Après-midi
Lundi		LES MARCHES 13h30 - 18h00
Mardi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	FRANCIN 13h30 - 17h00
Mercredi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	
Jeudi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	FRANCIN 13h30 - 17h00
Vendredi	LES MARCHES 8h00 - 12h00	FRANCIN 13h30 - 18h00

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi et vendredi
8h00 – 12h00 et 13h30 – 18h00

Mardi et jeudi
8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Mercredi 8h00 – 12h00

Pour nous contacter, un standard unique avec deux lignes :

04 79 28 12 82
(Les Marches)

04 79 84 04 43
(Francin)

SERVICE URBANISME

Mairie annexe de Francin
84 rue du Général Decouz - Francin
Sur rendez-vous les vendredis après-midi

Secrétariat/accueil :
Corine MOITIE - 04 79 84 04 43

Responsable : Béatrice DETROYAT
urbanisme@porte-de-savoie.fr

SERVICE DE CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Le 2e mardi matin et le 3e vendredi après-midi de chaque mois, Fabienne MULLER, architecte conseil, délivre informations et conseils en vue d'améliorer la qualité architecturale et paysagère de votre projet.

Prise de rendez-vous au **04 79 84 04 43** ; un avant-projet (esquisse du projet, photo de situation, etc.) est à transmettre avant le rendez-vous.

SERVICE ENFANCE / ÉDUCATION

94, place de la mairie, Les Marches

Contact : Marie-Ange LE CERF
04 79 28 17 04
periscolaire@porte-de-savoie.fr

Mardi et mercredi
de 14h00 à 17h30
Jeudi de 14h00 à 16h00

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Un agent vous accompagne dans la réalisation de vos démarches administratives en ligne lorsque vous rencontrez des difficultés (sécurité sociale, titres sécurisés, CAF, etc.)

Prise de rendez-vous au **04 79 28 12 82.**